

Royaume du Maroc



Direction de la Politique
Economique Générale

Mlle Mouna Tourkmani
Mme Hasna Alaoui Mrani



Document de travail n° 97

Février 2004

Constituant une sélection mensuelle des travaux menés par les cadres de la Direction de la Politique Economique Générale, les documents de travail engagent cependant la responsabilité des auteurs les ayant initiés. Ils sont diffusés par la Direction pour approfondir le débat sur les sujets en question et susciter des observations.

Table des matières

Résumé	1
Introduction	3
1. Observations relatives à l'évolution des exportations marocaines	3
2. Principaux indicateurs et caractéristiques des exportations du Maroc	5
2.1 DYNAMISME DES EXPORTATIONS DE PRODUITS MANUFACTURIERS	6
2.2 AVANTAGES COMPARATIFS ET DIVERSIFICATION DES EXPORTATIONS DE PRODUITS MANUFACTURIERS	6
2.3. DEMANDE ETRANGERE ADRESSEE AU MAROC	7
2.4. PARTS DE MARCHE	9
3. Synthèse et mesures	10

Résumé

Les exportations du Maroc ont enregistré une contre-performance au cours de ces dernières années, malgré un contexte favorable caractérisé par l'appréciation de l'euro et la mise en place de mesures visant l'amélioration de la compétitivité du Maroc, dont notamment le réaménagement du panier du dirham en avril 2001 et le démantèlement tarifaire appliqué depuis mars 2000 aux intrants importés de l'Union Européenne.

Les exportations ont en effet enregistré, au cours de la période 1998-2003, une augmentation à la fois faible et inférieure à celle du PIB, comparativement au début de la décennie qui a été marquée par un taux de croissance plus élevé et supérieur à celui du PIB.

Comparée à certains pays émergents, le Maroc a enregistré, sur la période 1998-2002, un taux de croissance des exportations, exprimées en dollar, inférieur (1,9%) à ceux de la Tunisie (4,3%), de la Turquie (6,5%), de la Malaisie (6,9%), du Mexique (8,2%), de la Hongrie (10%) et de la Chine (15,4%).

Sur le marché de l'Union Européenne, principal débouché des exportations nationales, la part des exportations manufacturières du Maroc en 2002 était de 0,2% seulement, comparativement à la Tunisie (0,3%), la Malaisie (0,6%), la Turquie (1%), la Corée du Sud (1,1%) et la Chine (4%).

Sur les cinquante premiers produits dynamiques au niveau mondial, qui représentent 52% des exportations manufacturières mondiales, le Maroc n'est présent que sur une quelques produits qui représentent 9% seulement des exportations nationales.

Les avantages comparatifs du Maroc sont centrés principalement sur deux secteurs, caractérisés par une dotation factorielle favorable : la main-d'œuvre, toutefois faiblement qualifiée, pour l'industrie des vêtements et les phosphates pour l'industrie chimique.

Malgré que le Maroc soit spécialisé dans l'industrie de vêtements, sa part sur le marché de l'Union Européenne n'est que de 2,9% en 2002 contre 3,2% pour la Tunisie, 7,8% pour la Turquie et 11,5% pour la Chine.

Les exportations marocaines des produits manufacturiers ont un niveau de diversification proche de celui de la Tunisie. Cette diversification reste, toutefois, moins importante comparativement à celle de la plupart des pays du sud-est asiatique, la Chine, la Turquie, la Pologne, ...

Contrairement au Maroc dont la part de marché absolue dans les exportations mondiales est en baisse, plusieurs pays émergents disposent de parts de marché plus importantes (Chine, Corée du Sud, Mexique, Hong Kong...) et améliorent leurs positions exportatrices.

D'une manière générale, la sous-compétitivité des exportations marocaines est attribuée aux principaux facteurs suivants :

- une structure faiblement diversifiée et fortement concentrée sur l'Europe comme destination.
- des produits à faible teneur technologique ou des ressources naturelles dont le marché mondial est peu dynamique.

- une main-d'œuvre peu qualifiée, opérant dans des secteurs de sous-traitance généralement à faible valeur ajoutée.
- une offre à l'export qui ne répond pas suffisamment à la demande étrangère adressée au Maroc.

Ces contraintes seront encore plus importantes après l'élargissement de l'Union Européenne à l'Est à partir de Mai 2004, la mise en place de l'accord sur le textile et le vêtement en 2005 en remplacement de l'accord multifibre, l'accélération des accords régionaux de libéralisation des échanges commerciaux et, enfin, l'intensification du rythme des démantèlements des barrières tarifaires à l'échange commercial international.

Le Maroc est appelé ainsi, plus que jamais, à prendre les mesures nécessaires pour dépasser les contraintes à l'origine de la sous-performance des exportations et faire face à ces nouveaux défis. Ces mesures devraient insister notamment sur :

- la consolidation et la dynamisation des secteurs traditionnels à l'exportation. C'est le cas des vêtements, de la chaussure et de certaines branches de l'agroalimentaire.
- la diversification de l'offre exportable et l'exploitation optimale des secteurs à avantages compétitifs, comme la pêche, les mines et certaines activités de sous-traitance.
- le développement des filières sur la base de l'évolution de la demande mondiale.
- la production de biens plus dynamiques et à forte composition technologique, particulièrement ceux entrant dans le cadre de la nouvelle économie.
- le développement de la valeur ajoutée interne dans certains secteurs traditionnellement importateurs, permettant de nouvelles initiatives d'investissement. C'est le cas de certains intrants dans le montage de voitures, des cyclomoteurs, du matériel agricole, du froid etc.
- l'intégration dans les réseaux internationaux de production, à travers notamment l'encouragement de l'afflux des investissements directs étrangers et le développement de la co-traitance.

L'accord de libre-échange entre le Maroc et les Etats-Unis, finalisé le 2 mars 2004, constitue, par ailleurs, une grande opportunité pour notre pays de développer ses exportations, particulièrement de produits agricoles et de textiles. Il constitue aussi une occasion pour profiter des investissements directs américains et bénéficier du dynamisme structurel de l'économie américaine qui se caractérise surtout par sa forte demande intérieure.

Introduction

Malgré les nombreuses mesures entreprises par les pouvoirs publics pour améliorer la compétitivité de l'économie marocaine (libéralisation de la réglementation de change, simplification des procédures douanières, mise en place d'un système de financement favorable aux exportations, ajustement de la parité du dirham,...), les exportations ont enregistré un certain nombre de contre-performances au cours de ces dernières années. Cette évolution a été inscrite, de surcroît, dans un contexte international marqué par l'appréciation de l'euro, aubaine pour les exportations marocaines facturées en cette devise.

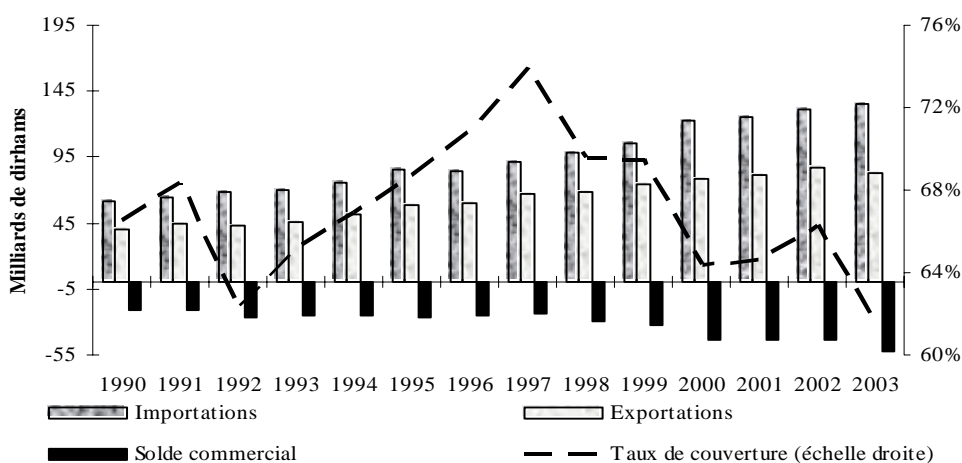
Ce constat est d'autant plus important lorsqu'on sait que la stimulation de la croissance des exportations, à un rythme plus élevé, a été considérée comme une priorité fondamentale du plan de développement économique et social 2000-2004.

L'objet de la présente note est de s'interroger sur les déterminants de cette sous-performance. Elle s'assigne aussi comme objectif de faire un diagnostic des caractéristiques des exportations marocaines (structure, concentration, diversification, produits dynamiques, avantages comparatifs, parts de marché,...), pour proposer ensuite quelques mesures de nature à dynamiser les exportations.

1. Observations relatives à l'évolution des exportations marocaines

- L'analyse de la balance commerciale montre que le Maroc enregistre un déficit qui n'a cessé de se creuser depuis 1997, compte tenu de la hausse du rythme de croissance des importations par rapport à celui des exportations (graphique 1). Entre les deux périodes 1992-1997 et 1998-2003, le taux de croissance annuel moyen des importations s'est élevé de 5,5% à 6,6%, contre un recul pour les exportations de 9,3% et 4% respectivement.

Graphique 1 : Solde commercial et taux de couverture des importations par les exportations

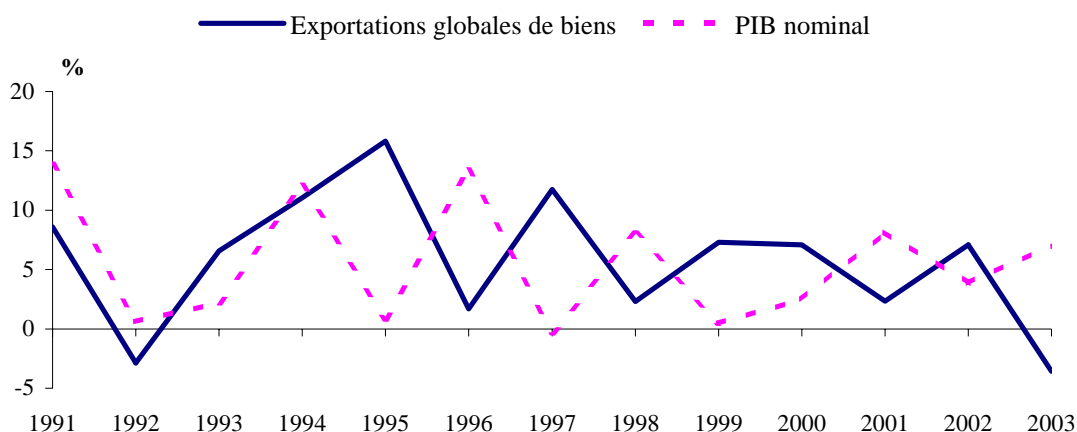


Source : Office des Changes

- Pour la première fois depuis 1992, les exportations de marchandises ont enregistré en 2003 une baisse évaluée à plus de 3 milliards de dirhams.
- Le taux de couverture des importations par les exportations s'est dégradé pour atteindre 61% en 2003, perdant 13 points par rapport à 1997, année où il a enregistré sa meilleure performance historique (73,9%).

- Les exportations ont réalisé en 1998-2003 un taux de croissance annuel moyen de 4%, inférieur à celui du PIB nominal (4,4%) alors qu'au cours de la période 1992-1997, elles avaient atteint un taux plus élevé (9,3%), nettement supérieur à celui du PIB (5,5%) (graphique 2). Le taux d'exportation (exportations/PIB) est ainsi passé, par exemple, de 22,3% en 2000 à 19,6% en 2003.

Graphique 2 : Evolution des exportations et du PIB



Source : Office des changes, Direction de la Statistique, calculs DPEG

L'analyse de l'évolution des exportations marocaines sur la période 1998¹-2003 révèle une baisse au niveau :

- des agrumes de 3% en valeur et de 6,2% en quantité.
- des tomates fraîches, qui représentent 45% des primeurs, de 8% en valeur et 12% en quantité (30% et 36 % respectivement en 2003 par rapport à 2002) en raison d'une baisse de la production suite aux conditions climatiques défavorables (chaleur), aux pertes causées par « la mouche blanche » et aux contingents appliqués par l'Union européenne.
- des crustacés, mollusques et coquillages (46% des exportations des produits de la pêche) de 1,4% en valeur et 7,4% en quantité, due notamment à la baisse au niveau de la capture des céphalopodes et plus particulièrement le poulpe qui a engendré un manque à gagner de 650 millions de dirhams en 2003, ainsi qu'à une importation de plus en plus faible de la part du Japon, grand pays importateur de ce type de produits.
- des phosphates (73% des produits miniers) de 4,3% sur la période 2000-2003, en lien avec la dépréciation du dollar et la forte concurrence sur le marché mondial, malgré une augmentation des quantités exportées de 2,8%.

¹ 1998 correspond à l'année à partir de laquelle les statistiques de l'Office des Changes relatives au commerce extérieur intègrent, au niveau global et au niveau de chaque produit les transactions réalisées dans le cadre de l'admission temporaire pour perfectionnement actif sans paiement. Ainsi, les importations comprennent les opérations réalisées avec paiement et celles effectuées dans le cadre du régime douanier de l'admission temporaire pour perfectionnement actif sans paiement. De leur côté, les exportations incluent les marchandises générales et les réexportations en suite d'admissions temporaires pour perfectionnement actif sans paiement.

Ces évolutions ont été contrebalancées par la hausse des ventes :

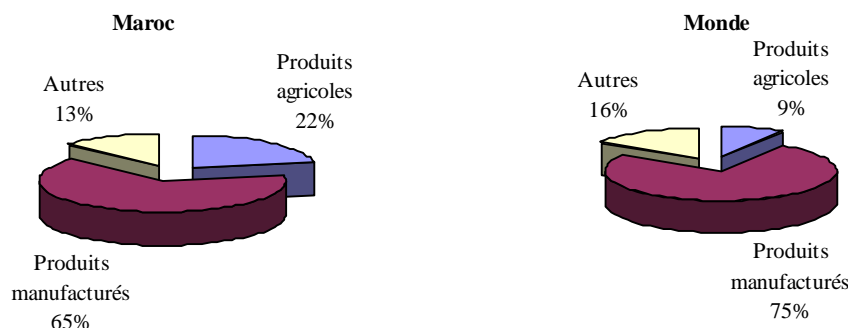
- des demi-produits de près de 10% en valeur et 5% en quantité. Ce résultat est dû particulièrement aux composantes électroniques (30% environ des demi-produits).
- des vêtements confectionnés et des articles de bonneterie (48% et 21% respectivement des produits finis) de 2% environ en valeur et une quasi-stabilité en quantité.

2. Principaux indicateurs et caractéristiques des exportations du Maroc

D'une manière générale, les exportations marocaines se distinguent par :

- une vulnérabilité aux fluctuations climatiques, ainsi qu'en témoigne le recul de la part des produits agricoles dans les exportations totales de biens de 34,8% en 1995 à 22% en 2002.
- une sensibilité à la conjoncture de l'Union Européenne, principal partenaire commercial du Maroc.
- une concentration dans des secteurs moins dynamiques du commerce mondial : trois groupes de produits procurent 80% environ des recettes d'exportations de marchandises. Il s'agit des produits agricoles et de la pêche, des textiles et vêtements ainsi que du phosphate et de ses dérivés.
- l'importance des réexportations, en liaison avec le régime douanier spécifique de l'admission temporaire pour perfectionnement actif sans paiement. Celles-ci occupent depuis 1998 une part moyenne de 35% des exportations globales.
- la prédominance des produits manufacturiers qui constituent, en 2002, deux tiers environ des exportations du Maroc, contre 75% au niveau mondial (graphique 3). Les exportations de produits agricoles représentent 22% contre 9% respectivement. Comparée à celle du Maroc, la part des produits manufacturiers dans les exportations totales est plus importante pour la Malaisie (79,4%), la Pologne (81,9%), la Tunisie (83,2%), la Turquie (86,6%), la Chine (89,9%) et la Corée du Sud (91,6%).

Graphique 3 : Structure des exportations marocaines et mondiales en 2002



Source : OMC

- un taux de croissance des exportations du Maroc (1,9%), exprimées en dollar, pour la période 1998-2002, inférieur à celui de certains pays émergents tels que la Tunisie (4,3%), la Turquie (6,5%), la Malaisie (6,9%), le Mexique (8,2%), la Hongrie (10%) et la Chine (15,4%).

- une part des exportations manufacturières du Maroc sur le marché de l'Union Européenne (0,2%) en 2002, en retrait comparativement à celles de la Tunisie (0,3%), la Malaisie (0,6%), la Turquie (1%), la Corée du Sud (1,1%) et la Chine (4%).

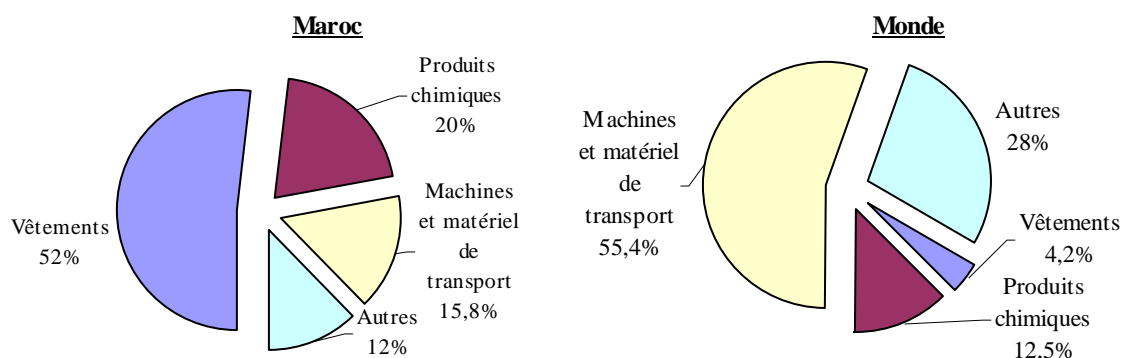
2.1. Dynamisme des exportations de produits manufacturiers

- Sur les cinquante premiers produits les plus dynamiques du commerce mondial², quinze produits appartiennent au groupe « machines et matériel de transport », dix au groupe « produits chimiques », deux au groupe « vêtements » et un au groupe « textiles ». Ces produits représentent 52% des exportations manufacturières mondiales.
- Le Maroc n'est présent que sur quelques produits dynamiques qui constituent 9% seulement des exportations marocaines. Il s'agit principalement de machines et appareils électriques, équipements de télécommunications, compteurs et instruments de mesure ainsi que des ouvrages en caoutchouc.
- Malgré leur performance, les cinquante premiers produits les plus dynamiques du Maroc ne représentent que 7% des exportations manufacturières nationales, alors qu'au niveau mondial, ces produits contribuent à 32% des exportations manufacturières.

2.2. Avantages comparatifs et diversification des exportations de produits manufacturiers

- La structure des exportations des produits manufacturiers marocains (graphique 4) est dominée à hauteur de 52% par les vêtements (contre 4,2% pour le Monde), les produits chimiques avec 20% (12,5% au niveau mondial) et les machines et matériel de transport avec 15,8% (55,4% pour le Monde).

Graphique 4 : Structure des exportations manufacturières du Maroc et du Monde



Source : OMC

- Les avantages comparatifs du Maroc sont essentiellement centrés sur les vêtements et les produits chimiques. Le Maroc est spécialisé dans ces deux secteurs (19^{ème} et 20^{ème} rang respectivement au niveau mondial)³, pour lesquels il bénéficie de dotations factorielles favorables : abondance de la main-d'œuvre pour l'industrie des vêtements et ressources importantes en phosphates pour l'industrie chimique.

² Etabli selon la Classification Type du Commerce International (CTCI) à trois chiffres.

³ D'après le Centre de Commerce International, OMC, 2002.

- Les vêtements représentent, selon l'OMC, 30% des exportations globales nationales en 2002 contre 3% pour celles mondiales⁴. Malgré la spécialisation du Maroc dans ce secteur, sa part dans le marché de l'Union Européenne n'est que de 2,9% en 2002 contre 3,2% pour la Tunisie, 7,8% pour la Turquie et 11,5% pour la Chine.
- Les produits chimiques participent à 12% des exportations marocaines globales contre 9% pour celles du Monde. Cependant, au moment où elles ont connu une augmentation au niveau mondial à un taux moyen de 4% depuis 1998 (10% en 2002 grâce aux produits pharmaceutiques), elles ont affiché une légère baisse au Maroc de 1,2%.
- Les exportations marocaines des produits manufacturiers ont un niveau de diversification⁵ (0,9 en 2002 contre 0,89 en 1998) assez proche de celui de la Tunisie. Des pays émergents, notamment la Chine, la Turquie, la Pologne et les pays du sud-est asiatique, disposent d'un secteur exportateur plus diversifié (tableau 1).

**Tableau 1: Degré de diversification des exportations manufacturières
D'un échantillon de pays émergents**

Pays	Degré de diversification
Chine	0,976
Indonésie	0,972
Corée du Sud	0,954
Thaïlande	0,956
Mexique	0,957
Argentine	0,957
Chili	0,964
Pologne	0,967
Turquie	0,968
Hongrie	0,957
Rép. Tchèque	0,968
Tunisie	0,902
Maroc	0,904

Source : OMC, calculs DPEG

- La composition technologique des produits industriels montre que la majorité des produits exportés par le Maroc sont de faible niveau technologique (textile, habillement, papier, ...). Les produits chimiques ainsi que les machines et appareils électriques, qui représentent 35% des exportations manufacturières marocaines, sont considérés comme des produits à faible et moyenne technologie.

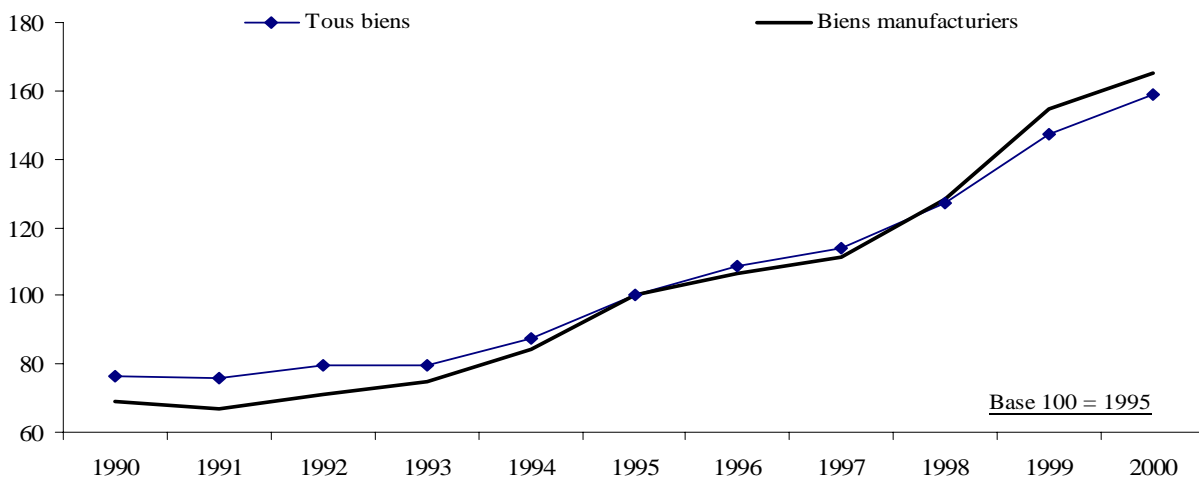
2.3. Demande étrangère adressée au Maroc (en volume)

- La demande étrangère adressée au Maroc, au cours de la décennie 1990, a connu une hausse quasi-continue (graphique 4). Cette hausse a été, toutefois, plus importante pour le groupe de produits manufacturiers (9%) que pour les biens pris globalement (7,6%).

⁴ Exportations évaluées selon la classification de l'OMC (Classification Type pour le Commerce International) et exprimées en dollars (idem pour les produits chimiques).

⁵ Un indice proche de 1 signifie une répartition plus homogène des produits exportés. En d'autres termes, il existe une distribution moyennement équitable d'un nombre important de produits exportés.

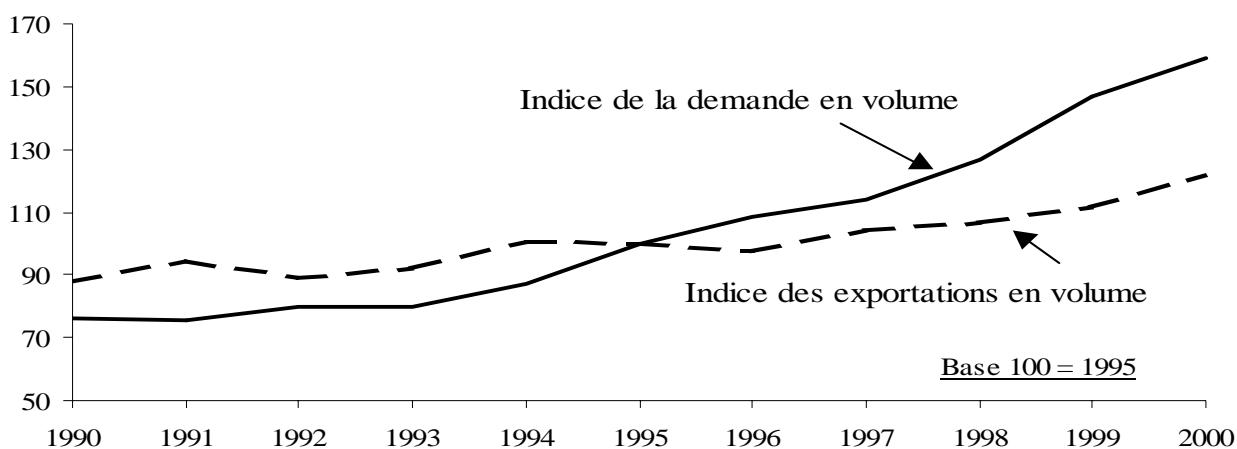
Graphique 4 : Evolution de la demande étrangère adressée au Maroc



Sources : OCDE, Chelem, Calculs DPEG

- Le Maroc ne tire pas suffisamment profit de la demande étrangère qui lui est adressée, particulièrement depuis les six dernières années, dans la mesure où le taux de croissance annuel moyen des exportations demeure faible par rapport à celui de la demande étrangère. Sur la décennie 1990-2000, ce taux a atteint 3,3% et 7,6% respectivement (graphique 5 et tableau 2).

Graphique 5 : Evolution de la demande étrangère et des exportations du Maroc



Sources : Chelem, Direction de la Statistique, calculs : DPEG

- La comparaison des demandes étrangères adressées au Maroc et à certains pays émergents montre une forte intégration de ces derniers, particulièrement les pays de l'Asie, dans le commerce mondial. La Chine, la Corée du Sud et la Turquie détiennent une part importante de la demande étrangère adressée à l'ensemble des pays émergents.

Tableau 2 : Variation de la demande étrangère et des exportations pour certains pays émergents (base 100 = 1995)

	Demande mondiale en volume (%)			Exportations en volume (%)		
	1990-1995	1995-2000	1990-2000	1990-1995	1995-2000	1990-2000
Corée du Sud	8,3	7,8	8,1	12,6	16,7	14,7
Indonésie	8,1	7,1	7,6	11,3	4,2	7,7
Brésil	7,7	8,1	7,9	3,6	4,0	3,8
Argentine	5,5	5,5	5,5	8,7	6,9	7,8
Pologne	4,2	9,7	6,9	5,4	11,8	8,5
Turquie	3,7	8,6	6,1	7,4	9,4	8,4
Maroc	5,6	9,7	7,6	2,7	3,8	3,3

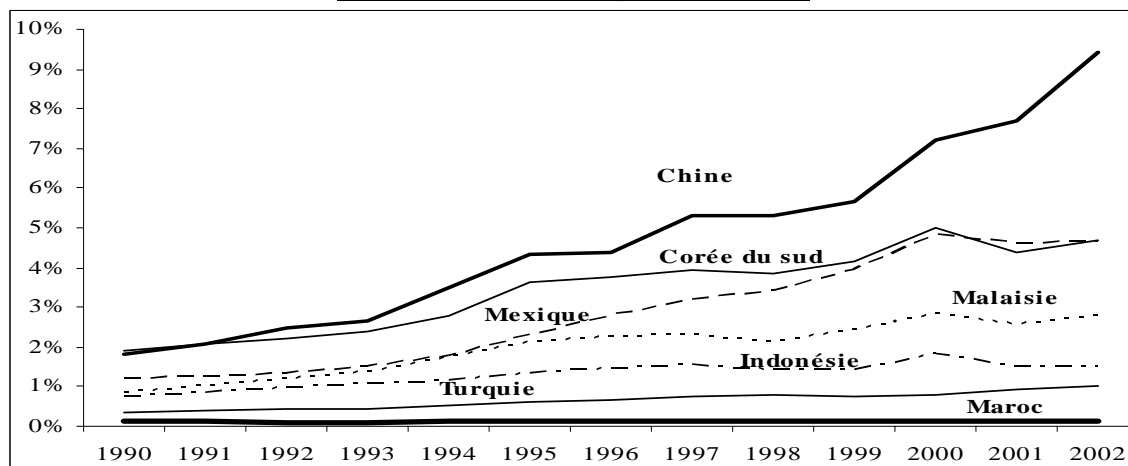
Sources : OCDE, Chelem, Calculs : DPEG

- Le dynamisme de l'offre exportable dans un grand nombre de pays émergents leur a permis de couvrir, voire dépasser la demande étrangère qui leur est adressée. A titre d'exemple, la Corée du Sud⁶ et la Pologne ont réalisé, grâce à des gains de productivité, des performances intéressantes en matière d'exportation, malgré l'appréciation du zloty dans le cas de la Pologne.

2.4. Parts de marché

- Le graphique suivant montre que le Maroc a perdu des parts de marché au niveau international (graphique 6). Ce résultat a pour origine le repli de ces parts en produits manufacturiers au cours de la décennie 90, au profit d'un certain nombre de pays émergents.

Graphique 6 : Evolution des parts de marché absolues du Maroc et d'un échantillon de pays émergents



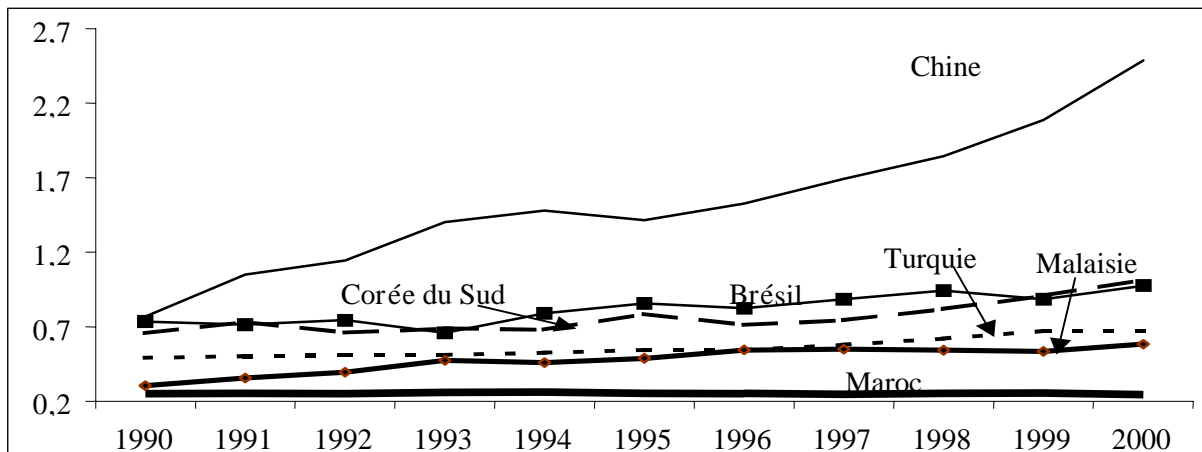
Source : OMC, calcul DPEG

- Contrairement au Maroc dont la part de marché absolue dans les exportations mondiales est faible (0,12), les autres pays disposent de parts de marché plus importantes (Chine, Corée du Sud, Mexique, Hong Kong...) et améliorent leurs positions exportatrices.

⁶ Durant la crise de 1997-98, plusieurs pays asiatiques ont tiré profit, à l'instar de la Corée du Sud, des dévaluations compétitives afin d'améliorer leurs exportations.

- Sur le marché de l'Union Européenne, principal débouché des exportations du Maroc, la progression de la part de marché est plus forte pour certains pays émergents d'Asie, particulièrement la Chine, la Corée du Sud et la Malaisie (graphique 7) que pour le Maroc dont la part de marché est restée quasiment stable à 0,26%.

Graphique 7 : Evolution des parts de marché du Maroc et d'un échantillon de pays émergents au niveau de l'Union Européenne (%)



Source : Chelem, Calculs : DPEG

3. Synthèse et mesures

D'une manière générale, l'évolution moins performante des exportations marocaines, enregistrée ces dernières années, peut être attribuée aux principaux facteurs suivants :

- une spécialisation dans des secteurs traditionnels ou à faible niveau technologique, dont le marché mondial est peu dynamique.
- une diversification des produits moins importante comparativement à certains pays émergents et une forte concentration sur l'Europe, ce qui rend les exportations marocaines vulnérables à la conjoncture économique européenne.
- une offre à l'export qui ne répond pas suffisamment à la demande étrangère adressée au Maroc.
- une main-d'œuvre peu qualifiée, opérant dans des secteurs de sous-traitance généralement à faible valeur ajoutée.

Ces contraintes risquent d'être plus importantes suite à l'élargissement de l'Union Européenne à l'Est à partir de mai 2004, à la mise en place de l'accord sur le textile et le vêtement en 2005 en remplacement de l'accord multifibre, à l'accélération des accords régionaux de libéralisation des échanges commerciaux et, enfin, à l'intensification du rythme des démantèlements des barrières tarifaires à l'échange commercial international.

Le Maroc est appelé ainsi à prendre les mesures nécessaires pour dépasser les contraintes à l'origine de la faiblesse structurelle de ses exportations et pour faire face à ces nouveaux défis. Ces mesures devraient insister notamment sur :

- l'accélération de la mise à niveau des entreprises exportatrices.
- la consolidation et la dynamisation des secteurs traditionnels à l'exportation. C'est le cas notamment des vêtements, de la chaussure et de certaines branches de l'agroalimentaire.
- la diversification de l'offre exportable et l'exploitation optimale des secteurs à avantages compétitifs, comme la pêche et certaines activités de sous-traitance.
- le développement des filières sur la base de l'évolution de la demande mondiale et des avantages compétitifs marocains, ainsi que la conquête de nouveaux marchés porteurs.
- le développement de la valeur ajoutée dans certains secteurs traditionnellement importateurs, permettant de nouvelles initiatives d'investissement. C'est le cas de certains intrants dans le montage de voitures, du matériel agricole, du froid,...
- la production de biens plus dynamiques et le développement de nouvelles grappes industrielles émergentes comme l'électronique et les technologies de l'information. Cette mesure est assez importante car le commerce de produits manufacturés à forte intensité de compétence et de technologie (tels que les ordinateurs et les machines de bureau, le matériel de télécommunications, le matériel audiovisuel et les semi-conducteurs) a connu ces dernières années une croissance plus importante que le commerce de produits incorporant beaucoup de main-d'œuvre et de ressources naturelles.
- l'intégration dans les réseaux internationaux de production, à travers l'accélération de la libéralisation du régime de commerce extérieur, l'encouragement de l'afflux des investissements directs étrangers et le développement de la co-traitance.

L'intégration du Maroc dans des accords de libre échange est, d'un autre côté, d'une importance cruciale pour dynamiser le secteur exportateur marocain. Dans ce sens, la déclaration d'Agadir⁷, qui prévoit notamment un démantèlement tarifaire sur les échanges agricoles et industriels, est de nature à stimuler les exportations marocaines.

De son côté, l'accord de libre-échange entre le Maroc et les Etats-Unis, finalisé le 2 mars 2004, constitue, par ailleurs, une grande opportunité pour notre pays de développer ses exportations, profiter des investissements directs américains et bénéficier du dynamisme structurel de l'économie américaine qui se caractérise surtout par sa forte demande intérieure.

Cet accord est de nature à stimuler les exportations, particulièrement de textiles et de produits agricoles vers les Etats-Unis. Les dispositions de cet accord prévoient, en effet, un large accès des produits agricoles marocains au marché américain. En matière de textile, un accès préférentiel est accordé aux produits marocains sur le marché américain.

⁷ Accord signé par le Maroc, la Tunisie, la Jordanie et l'Egypte et portant création d'une zone de libre-échange entre les pays arabes méditerranéens.